

Fonds tout actions

Rapport semestriel (non audité)

pour la période close le 30 juin 2021

États de la situation financière

AU 30 JUIN 2021 (NON AUDITÉ) ET AU 31 DÉCEMBRE 2020

(en milliers de dollars sauf les données par part)

	2021	2020
ACTIF		
Actifs courants		
Placements (actifs financiers non dérivés)	12 020 \$	11 811 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises	130	131
Montant à recevoir pour la souscription de parts	3	12
Charges payées d'avance	29	16
Montant à recevoir du gestionnaire	1	1
	12 183	11 971
PASSIF		
Passifs courants		
Charges à payer	12	12
Montant à payer pour le rachat de parts	15	2
	27	14
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	12 156 \$	11 957 \$
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR CATÉGORIE (note 5)		
(Catégorie E)	5 530 \$	5 309 \$
(Catégorie F)	1 985 \$	1 830 \$
(Catégorie O)	3 423 \$	3 648 \$
(Catégorie R)	1 218 \$	1 170 \$
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART		
(Catégorie E)	8,78 \$	7,87 \$
(Catégorie F)	10,31 \$	9,20 \$
(Catégorie O)	10,63 \$	9,45 \$
(Catégorie R)	10,67 \$	9,48 \$

États du résultat global (Perte)

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

(en milliers de dollars sauf les données par part)

	2021	2020
REVENU		
GAIN (PERTE) NET SUR PLACEMENTS		
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	223 \$	96 \$
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 196	(924)
REVENU TOTAL (MONTANT NET)	1 419	(828)
CHARGES		
Droits de garde et frais d'administration	5	5
Frais juridiques	10	11
Frais de gestion (note 7)	57	56
CHARGES TOTALES	72	72
Charges visées par une renonciation (note 7)	(7)	(8)
CHARGES, MONTANT NET	65	64
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	1 354 \$	(892) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR CATÉGORIE		
(Catégorie E)	583 \$	(457) \$
(Catégorie F)	220 \$	(190) \$
(Catégorie O)	412 \$	(178) \$
(Catégorie R)	139 \$	(67) \$
NOMBRE MOYEN DE PARTS EN CIRCULATION PAR CATÉGORIE AU COURS DE LA PÉRIODE		
(Catégorie E)	640	771
(Catégorie F)	196	232
(Catégorie O)	341	379
(Catégorie R)	114	123
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART[^]		
(Catégorie E)	0,91 \$	(0,59) \$
(Catégorie F)	1,12 \$	(0,82) \$
(Catégorie O)	1,21 \$	(0,47) \$
(Catégorie R)	1,21 \$	(0,55) \$

[^] Fondé sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Fonds tout actions

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

(en milliers de dollars)

	Total du fonds		Catégorie E		Catégorie F	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	11 957 \$	12 734 \$	5 309 \$	6 121 \$	1 830 \$	2 232 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	1 354	(892)	583	(457)	220	(190)
DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	—	—	—	—	—	—
OPÉRATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES						
Produit de l'émission de parts	361	1 049	103	253	168	104
Paiements au rachat de parts	(1 516)	(1 703)	(465)	(916)	(233)	(527)
	(1 155)	(654)	(362)	(663)	(65)	(423)
VARIATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	199	(1 546)	221	(1 120)	155	(613)
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	12 156 \$	11 188 \$	5 530 \$	5 001 \$	1 985 \$	1 619 \$

(Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.)

Fonds tout actions

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

(en milliers de dollars)

	Catégorie O		Catégorie R	
	2021	2020	2021	2020
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	3 648 \$	3 210 \$	1 170 \$	1 171 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	412	(178)	139	(67)
DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	—	—	—	—
OPÉRATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES				
Produit de l'émission de parts	35	634	55	58
Paiements au rachat de parts	(672)	(129)	(146)	(131)
	(637)	505	(91)	(73)
VARIATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(225)	327	48	(140)
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	3 423 \$	3 537 \$	1 218 \$	1 031 \$

(Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.)

Fonds tout actions

Tableaux des flux de trésorerie

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

(en milliers de dollars)

	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 354 \$	(892) \$
Ajustements		
(Gain) perte nette réalisée à la vente de placements	(223)	(96)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente sur les placements	(1 196)	924
Achat de placements	(69)	(963)
Produit de la vente de placements	1 279	1 626
Autres actifs	(13)	(14)
Autres passifs	—	(3)
	1 132	582
FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Montant reçu de l'émission de parts*	362	1 009
Montant payé au rachat de parts*	(1 495)	(1 644)
	(1 133)	(635)
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de la période	(1)	(53)
Trésorerie à l'ouverture de la période	131	222
Trésorerie à la clôture de la période	130	169

* Les transferts autres qu'en espèces de 8 081 \$ ne sont pas présentés en tant que produits de l'émission ou du paiement au rachat pour la période close le 30 juin 2021.

Fonds tout actions

Inventaire du portefeuille

AU 30 JUIN 2021 (NON AUDITÉ)

	Nombre de parts	Coût moyen \$	Juste valeur \$
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – 98,9 %			
Placements SEI*			
Fonds d'actions canadiennes	130 379	2 698 668	3 234 494
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	29 193	301 273	406 327
Fonds d'actions marchés émergents	126 449	683 503	898 937
Fonds d'actions internationales	360 830	2 142 830	3 009 001
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	283 941	2 867 153	3 842 604
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	56 761	475 059	628 778
Total des fonds communs de placement		9 168 486	12 020 141
Total des actifs financiers non dérivés – 98,9 %		9 168 486	12 020 141
Autres actifs et passifs, montant net – 1,1 %			135 610
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – 100,0 %			12 155 751

* Le Fonds détient des parts de catégorie O des Fonds cités. Les Fonds ci-dessus sont également gérés par le gestionnaire du Fonds.

Fonds tout actions

Notes annexes aux états financiers propres au Fonds

AU 30 JUIN 2021 (NON AUDITÉ) ET AU 31 DÉCEMBRE 2020

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds consiste à dégager une plus-value du capital à long terme et un revenu en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes et étrangères. Le Fonds cherche à réaliser cet objectif en investissant ses actifs dans d'autres fonds communs de placement gérés par Société de placements SEI Canada.

Risque de change

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, l'exposition directe du Fonds au risque de change était minime, car les fonds sous-jacents détenus sont évalués en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est indirectement exposé au risque de change lorsque les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers libellés dans une devise autre que le dollar canadien.

Risque lié aux taux d'intérêt

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le risque de taux d'intérêt était minime, car la majorité des instruments financiers détenus par le Fonds ne portaient pas intérêt. Dans la mesure où les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers portant intérêt, le Fonds sera indirectement exposé au risque que la valeur de ces instruments fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le Fonds n'avait pas d'exposition indirecte aux placements portant intérêt en raison de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Autre risque de prix

Au 30 juin 2021, une variation de 5 % des valeurs liquidatives des fonds sous-jacents (31 décembre 2020 – 5 %) aurait entraîné une augmentation ou une diminution de 601 007 \$ de l'actif net du Fonds (31 décembre 2020 – 590 569 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Risque lié au crédit

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le risque de crédit était minime, car le Fonds ne détenait pas de placements directs dans des instruments de créance ou des dérivés. Le Fonds peut être indirectement exposé au risque de crédit si les fonds sous-jacents investissent dans des instruments de créance et des dérivés.

Risque de concentration

Voici un résumé du risque de concentration du Fonds au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020.

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de l'actif net (%)	
	2021	2020
Fonds communs de placement, actions canadiennes	30,0	29,3
Fonds communs de placement, actions étrangères	68,9	69,5
Autres actifs et passifs, montant net	1,1	1,2
	100,0	100,0

Fonds tout actions

Notes annexes aux états financiers propres au Fonds

AU 30 JUIN 2021 (NON AUDITÉ) ET AU 31 DÉCEMBRE 2020

Compensation des instruments financiers

Dans le cadre de ses activités normales, le Fonds peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou autres conventions similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais dont les sommes s'y rattachant peuvent être compensées dans certaines circonstances, notamment dans le cas d'une faillite ou de la résiliation de contrats. Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, aucun montant ne satisfaisait aux critères de compensation.

Évaluation de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements du Fonds évalués à la juste valeur en date du 30 juin 2021 et du 31 décembre 2020 :

30 juin 2021	Cours sur les marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données importantes observables (niveau 2)	Données importantes non observables (niveau 3)	Total
Placements dans des fonds	12 020 141 \$	-\$	-\$	12 020 141 \$

31 décembre 2020	Cours sur les marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données importantes observables (niveau 2)	Données importantes non observables (niveau 3)	Total
Placements dans des fonds	11 811 377 \$	-\$	-\$	11 811 377 \$

Au cours des périodes terminées le 30 juin 2021 et le 31 décembre 2020, aucun placement n'a été transféré entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Fonds tout actions

Notes annexes aux états financiers propres au Fonds

AU 30 JUIN 2021 (NON AUDITÉ) ET AU 31 DÉCEMBRE 2020

Participation dans des entités structurées non consolidées

Le tableau ci-dessous présente les intérêts détenus par le Fonds dans des entités structurées non consolidées pour les périodes closes le 30 juin 2021 et le 31 décembre 2020. Le Fonds détient des parts de catégorie O des fonds cités. Le risque maximal de perte correspond à la valeur comptable des actifs financiers détenus :

Placement dans des fonds communs de placement à capital variable

30 juin 2021

Fonds	Principal lieu d'activité	Valeur liquidative des fonds émetteurs	Juste valeur du placement	Pourcentage de la participation dans les fonds sous-jacents
Fonds d'actions canadiennes	Canada	1 104 049 930	3 234 494	0,3 %
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	Canada	154 277 835	406 327	0,3 %
Fonds d'actions internationales	Canada	820 864 560	3 009 001	0,4 %
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	Canada	1 070 515 060	3 842 604	0,4 %
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	Canada	185 852 266	628 778	0,3 %
Fonds d'actions marchés émergents	Canada	267 529 722	898 937	0,3 %

31 décembre 2020

Fonds	Principal lieu d'activité	Valeur liquidative des fonds émetteurs	Juste valeur du placement	Pourcentage de la participation dans les fonds sous-jacents
Fonds d'actions canadiennes	Canada	1 230 918 309	3 108 196	0,3 %
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	Canada	182 015 297	390 949	0,2 %
Fonds d'actions internationales	Canada	779 518 193	3 002 055	0,4 %
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	Canada	958 067 560	3 723 544	0,4 %
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	Canada	175 994 692	645 664	0,4 %
Fonds d'actions marchés émergents	Canada	263 019 959	940 969	0,4 %

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

1. ÉTABLISSEMENT DES FONDIS

Le Groupe de fonds de placements SEI comprend les fiducies de fonds communs de placement à capital variable et les fiducies à participation unitaire suivantes (chacune un Fonds ou collectivement les Fonds), constituées en vertu des lois de la province de l'Ontario par une déclaration de fiducie. L'adresse du siège social des Fonds est la suivante : 130, rue King ouest, bureau 2810, Toronto (Ontario) M5X 1E3. Société de placements SEI Canada (le « gestionnaire ») est le gestionnaire des Fonds. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le fiduciaire des Fonds. Le gestionnaire est responsable de la gestion des affaires et des activités des Fonds. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (\$ CA), le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle des Fonds. La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 23 août 2021. Les parts des catégories E, E couverte, F, F couverte, FC, FC couverte, I, O, O couverte, R et S, selon le cas, ont été lancées aux dates suivantes :

Fonds	Statut du Fonds	Date de la déclaration de l'accord de fiducie	Date de lancement de la Catégorie E	Date de lancement de la Catégorie E couverte	Date de lancement de la Catégorie F	Date de lancement de la Catégorie F couverte	Date de lancement de la Catégorie FC	Date de lancement de la Catégorie FC couverte	Date de lancement de la Catégorie I
Fonds d'actions canadiennes	Fonds commun de placement	20 septembre 1996	1 ^{er} novembre 2010	s.o.	4 mai 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	Fonds commun de placement	24 mars 2000	30 août 2013	s.o.	18 avril 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	Fonds commun de placement	31 août 1999	1 ^{er} novembre 2010	1 ^{er} novembre 2010	17 avril 2006	6 mars 2010	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	Fonds commun de placement	31 août 1999	1 ^{er} novembre 2010	1 ^{er} novembre 2010	17 avril 2006	6 mars 2010	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions internationales	Fonds commun de placement	20 décembre 1996	1 ^{er} novembre 2010	s.o.	17 avril 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions marchés émergents	Fonds commun de placement	20 décembre 1996	1 ^{er} novembre 2010	s.o.	17 avril 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds mondial de gestion de la volatilité	Fonds commun de placement	27 janvier 2012	30 août 2013	s.o.	29 juin 2012	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	s.o.
Fonds canadien à revenu fixe	Fonds commun de placement	18 juillet 1996	1 ^{er} novembre 2010	s.o.	2 mai 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations à long terme	Fiducie à participation unitaire	18 novembre 1997	30 août 2013	s.o.	19 avril 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations non fédérales garanties à long terme	Fiducie à participation unitaire	19 février 2013	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations à rendement réel	Fonds commun de placement	17 mars 1995	30 août 2013	s.o.	11 mai 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de marché monétaire	Fonds commun de placement	4 avril 1996	30 août 2013	s.o.	19 décembre 2006	s.o.	s.o.	s.o.	1 ^{er} février 2002
Fonds indiciel de forte capitalisation américaine	Fiducie à participation unitaire	21 juin 1996	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations à court terme	Fonds commun de placement	18 janvier 2006	1 ^{er} novembre 2010	s.o.	11 mai 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations américaines à haut rendement	Fonds commun de placement	29 mai 2009	1 ^{er} novembre 2010	1 ^{er} novembre 2010	11 septembre 2009	6 mars 2010	31 juillet 2020	31 juillet 2020	s.o.
Fonds prudent de revenu mensuel*	Fonds commun de placement	9 juin 2006	30 août 2013	s.o.	8 décembre 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	s.o.

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

Fonds	Statut du Fonds	Date de la déclaration de l'accord de fiducie	Date de lancement de la Catégorie E	Date de lancement de la Catégorie E couverte	Date de lancement de la Catégorie F	Date de lancement de la Catégorie F couverte	Date de lancement de la Catégorie FC	Date de lancement de la Catégorie FC couverte	Date de lancement de la Catégorie I
Fonds équilibré de revenu mensuel*	Fonds commun de placement	9 juin 2006	30 août 2013	s.o.	28 septembre 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	s.o.
Fonds d'investissement à court terme*	Fiducie à participation unitaire	25 mai 2012	30 août 2013	s.o.	12 juillet 2012	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de revenu 100*	Fonds commun de placement	16 avril 2003	30 août 2013	s.o.	11 août 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de revenu 20/80*	Fonds commun de placement	16 avril 2003	30 août 2013	s.o.	17 juillet 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	11 juin 2003
Fonds équilibré de revenu*	Fonds commun de placement	16 avril 2003	30 août 2013	s.o.	7 juin 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de revenu 40/60*	Fonds commun de placement	21 janvier 2000	30 août 2013	s.o.	1 ^{er} septembre 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	2 juin 2003
Fonds équilibré neutre*	Fonds commun de placement	16 avril 2003	30 août 2013	s.o.	15 juin 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds équilibré 60/40*	Fonds commun de placement	20 décembre 1996	30 août 2013	s.o.	20 avril 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	1 ^{er} février 2002
Fonds équilibré de croissance*	Fonds commun de placement	21 janvier 2000	30 août 2013	s.o.	15 septembre 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de croissance 80/20*	Fonds commun de placement	11 avril 2001	30 août 2013	s.o.	27 octobre 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	28 février 2005
Fonds de croissance 100*	Fonds commun de placement	11 avril 2001	30 août 2013	s.o.	27 avril 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	4 juin 2003
Fonds tout actions*	Fiducie à participation unitaire	11 avril 2001	30 août 2013	s.o.	8 décembre 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Fonds	Statut du Fonds	Date de la déclaration de l'accord de fiducie	Date de lancement de la Catégorie O	Date de lancement de la Catégorie O couverte	Date de lancement de la Catégorie R	Date de lancement de la Catégorie S
Fonds d'actions canadiennes	Fonds commun de placement	20 septembre 1996	21 août 1997**	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	Fonds commun de placement	24 mars 2000	7 mai 2001	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	Fonds commun de placement	31 août 1999	24 novembre 1999	6 mars 2010	s.o.	s.o.
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	Fonds commun de placement	31 août 1999	24 novembre 1999	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions internationales	Fonds commun de placement	20 décembre 1996	31 août 1997**	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions marchés émergents	Fonds commun de placement	20 décembre 1996	31 août 1997**	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds mondial de gestion de la volatilité	Fonds commun de placement	27 janvier 2012	30 mars 2012	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds canadien à revenu fixe	Fonds commun de placement	18 juillet 1996	21 août 1997**	s.o.	s.o.	s.o.

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

Fonds	Statut du Fonds	Date de la déclaration de l'accord de fiducie	Date de lancement de la Catégorie O	Date de lancement de la Catégorie O couverte	Date de lancement de la Catégorie R	Date de lancement de la Catégorie S
Fonds d'obligations à long terme	Fiducie à participation unitaire	18 novembre 1997	30 mai 2003**	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations non fédérales garanties à long terme	Fiducie à participation unitaire	19 février 2013	28 juin 2013	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations à rendement réel	Fonds commun de placement	17 mars 1995	30 mai 2003	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de marché monétaire	Fonds commun de placement	4 avril 1996	31 août 1997**	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds indiciel de forte capitalisation américaine	Fiducie à participation unitaire	21 juin 1996	15 juillet 2013**	14 janvier 1999**	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations à court terme	Fonds commun de placement	18 janvier 2006	27 mars 2006	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations américaines à haut rendement	Fonds commun de placement	29 mai 2009	11 septembre 2009	6 mars 2010	s.o.	s.o.
Fonds prudent de revenu mensuel*	Fonds commun de placement	9 juin 2006	31 juillet 2006	s.o.	s.o.	23 février 2009
Fonds équilibré de revenu mensuel*	Fonds commun de placement	9 juin 2006	31 juillet 2006	s.o.	s.o.	2 juillet 2019
Fonds d'investissement à court terme*	Fiducie à participation unitaire	25 mai 2012	12 juillet 2012	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de revenu 100*	Fonds commun de placement	16 avril 2003	11 juin 2003	s.o.	30 juin 2008	16 janvier 2012
Fonds de revenu 20/80*	Fonds commun de placement	16 avril 2003	11 juin 2003	s.o.	30 juin 2008	23 février 2009
Fonds équilibré de revenu*	Fonds commun de placement	16 avril 2003	11 juin 2003	s.o.	30 juin 2008	s.o.
Fonds de revenu 40/60*	Fonds commun de placement	21 janvier 2000	21 août 2002**	s.o.	30 juin 2008	23 février 2009
Fonds équilibré neutre*	Fonds commun de placement	16 avril 2003	11 juin 2003	s.o.	30 juin 2008	s.o.
Fonds équilibré 60/40*	Fonds commun de placement	20 décembre 1996	7 mai 2001**	s.o.	30 juin 2008	23 février 2009
Fonds équilibré de croissance*	Fonds commun de placement	21 janvier 2000	12 septembre 2002**	s.o.	30 juin 2008	s.o.
Fonds de croissance 80/20*	Fonds commun de placement	11 avril 2001	21 août 2002	s.o.	30 juin 2008	23 février 2009
Fonds de croissance 100*	Fonds commun de placement	11 avril 2001	21 août 2002	s.o.	30 juin 2008	23 février 2009
Fonds tout actions*	Fiducie à participation unitaire	11 avril 2001	28 décembre 2005	s.o.	31 juillet 2008	s.o.

* Collectivement, les « Fonds de répartition d'actifs SEI ».

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

**Avant d'être offerts par voie de prospectus, les Fonds suivants ont été exclusivement offerts par voie de placement privé en vertu d'une dispense de prospectus en vigueur à compter de la date indiquée après le nom de chaque Fonds : Fonds de marché monétaire, 23 avril 1996; Fonds canadien à revenu fixe, 25 juillet 1996; Fonds d'actions canadiennes, 23 septembre 1996; Fonds d'actions internationales et Fonds d'actions marchés émergents, 7 janvier 1997; Fonds indiciel de forte capitalisation américaine, 25 juin 1996; Fonds d'obligations à long terme, 17 mars 1995; Fonds équilibré 60/40, 20 septembre 1996; Fonds de revenu 40/60 et Fonds équilibré de croissance, 21 janvier 2000.

L'inventaire du portefeuille est établi au 30 juin 2021. Les états de la situation financière sont présentés aux 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020. Les états du résultat global (perte), les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont présentés pour les périodes closes les 30 juin 2021 et 2020.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), y compris IAS 34, Information financière intermédiaire émises par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, après modification pour tenir compte de la réévaluation des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées aux fins de la préparation des présents états financiers sont énumérées ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées systématiquement pour tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

- a) Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur. Les placements (actifs financiers non dérivés), selon le modèle économique établi en vertu d'IFRS 9, et les actifs et passifs dérivés sont classés et évalués à la JVRN. L'obligation des Fonds quant à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant de rachat.
Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui avoisine leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.
- b) Les parts de chaque catégorie sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part, laquelle est déterminée à la clôture de chaque jour ouvrable. La valeur liquidative par part de chaque catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative totale de chaque catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation. Les frais de gestion directement attribuables à une catégorie sont imputés à cette catégorie. Les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les gains et pertes réalisés et latents des Fonds sont répartis proportionnellement entre chacune des catégories en fonction de la valeur liquidative relative de chaque catégorie. Les catégories couvertes, le cas échéant, minimiseront généralement leur exposition au risque de change en utilisant des contrats de change à terme. Les gains et pertes réalisés et latents sur les contrats de change à terme attribués aux catégories couvertes sont imputés seulement à ces catégories.
- c) Les placements détenus comprennent des actions, des bons de souscription cotés en bourse, des billets à court terme, des bons du Trésor, des obligations, des titres adossés à des créances mobilières, d'autres titres de créance et des parts de fonds communs de placement. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché actif, soit sur une bourse reconnue, sur un marché hors cote ou par l'intermédiaire d'une maison de courtage de valeurs mobilières reconnue sont évalués à leur dernier prix de marché, dans les cas où celui-ci est compris dans l'écart acheteur-vendeur. Dans les cas où le dernier prix de marché n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur en fonction des faits et circonstances en cause. Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués en fonction des résultats obtenus par des méthodes d'évaluation qui utilisent des données de marché observables, si celles-ci sont disponibles, et ces méthodes sont établies par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être estimée en fonction de méthodes d'évaluation fondées sur des hypothèses qui ne sont pas corroborées par des données de marché observables. Les Fonds utilisent une hiérarchie à trois niveaux pour présenter la juste valeur en fonction des données utilisées pour évaluer les placements des Fonds. Cette hiérarchie des données est décrite ci-dessous :

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

- cours du marché (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1);
- données autres que les cours de marché considérés au niveau 1 qui sont observables pour les actifs ou passifs, directement (c.-à-d. les cours) ou indirectement (c.-à-d. dérivés des cours) (niveau 2);
- données sur les actifs ou passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables) (niveau 3).

Une modification des méthodes d'évaluation pourrait entraîner des transferts d'un placement d'un niveau à un autre. Voir les notes annexes propres à chacun des Fonds pour connaître les informations qui leur sont propres.

Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine des transferts.

- d) Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés en dollars canadiens. La juste valeur des placements et autres actifs et passifs étrangers est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers et les revenus qui en découlent sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates respectives de telles opérations. Les gains (pertes) réalisés sur la conversion de devises sont inclus dans les états du résultat global (perte) en tant que gain (perte) de change sur la conversion de devises. Les gains (pertes) latents sur la conversion de devises sont inclus dans les états du résultat global (perte) en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change.
- e) Le coût des placements représente le montant versé pour chaque titre, calculé en fonction du coût moyen à l'exclusion des commissions et autres coûts de transaction.
- f) Les revenus et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions tirées des placements sont comptabilisées à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon la nature de ces distributions, mais leur répartition réelle peut être différente. Les distributions qui sont traitées comme des remboursements de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen du placement sous-jacent. Les distributions versées par les fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date de distribution. Les opérations normales sur titres sont enregistrées à la date où elles ont lieu aux fins de la présentation de l'information financière. La plus-value (moins-value) latente d'un titre représente la différence entre sa juste valeur et son coût moyen et est comptabilisée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ou une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des produits dérivés, le cas échéant, dans les états du résultat global. Un gain (perte) réalisé est constaté à la vente d'un titre. Le gain (perte) réalisé est la différence entre le produit reçu et le coût moyen du titre et est comptabilisé en tant que gain (perte) net réalisé à la vente de placements dans les états du résultat global. Les intérêts à distribuer présentés aux états du résultat global représentent l'intérêt nominal sur les titres à revenu fixe reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les obligations à coupon zéro sont achetées à escompte et amorties sur la durée de l'obligation.
- g) L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'une catégorie présentée dans les états du résultat global (perte) représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette catégorie en circulation pendant la période de présentation de l'information financière.
- h) Pour chaque part de fonds communs de placement vendue, les Fonds reçoivent un montant égal à la valeur liquidative par part à la date de la vente. Les parts sont rachetables, au gré du porteur de parts, à la valeur liquidative à la date de rachat. Chaque fois qu'une part est rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit, et la valeur liquidative du Fonds est réduite à la date de rachat.
- i) Les contrats à terme standardisés conclus par les Fonds sont des ententes financières d'achat ou de vente d'un instrument financier à un prix convenu au contrat et à une date déterminée. Toutefois, les Fonds ne prévoient pas acheter ou vendre les instruments financiers à la date de règlement, mais plutôt dénouer leurs positions avant la date de règlement en concluant des contrats à terme de mêmes prix mais aux positions inverses. Les contrats à terme standardisés sont évalués en fonction du gain ou de la perte qui aurait résulté du dénouement de la position à la date
-

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

d'évaluation. Les gains et les pertes découlant des contrats à terme standardisés à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation sont comptabilisés comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des produits dérivés dans les états du résultat global (perte) jusqu'à ce que les contrats soient dénoués ou arrivent à échéance, moment auquel les gains et les pertes sont réalisés et comptabilisés comme revenu (perte) lié aux produits dérivés dans les états du résultat global (perte). Les dépôts de garantie auprès de courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont constatés à titre de marge à recevoir ou à payer dans les états de la situation financière.

- j) Les contrats de change à terme conclus par les Fonds sont des ententes financières d'achat ou de vente d'une quantité spécifique d'une devise sous-jacente à un prix convenu à une date ultérieure. La juste valeur de ces contrats correspond au gain ou à la perte qui seraient constatés si la position était dénouée à la date d'évaluation, et est comptabilisée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des produits dérivés dans les états du résultat global (perte). Lorsque les contrats de change à terme sont dénoués ou arrivent à échéance, les gains ou les pertes sont comptabilisés comme revenu (perte) lié aux produits dérivés dans les états du résultat global (perte).
- k) Les contrats d'option conclus par les Fonds sont des ententes financières qui confèrent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, de vendre ou d'acheter un actif sous-jacent à un prix d'exercice à une date déterminée ou avant. Les primes sur les options versées ou reçues par le Fonds sont comptabilisées, tant que les options sont en cours, en tant qu'actif ou passif, respectivement, dans les états de la situation financière et sont évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché actuelle d'une option qui aurait l'effet de dénouer la position. Les gains et les pertes découlant des contrats d'option à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation sont comptabilisés comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global (perte) jusqu'à ce que les contrats arrivent à échéance, soient rachetés ou soient exercés, moment auquel les gains et les pertes sont réalisés et comptabilisés comme revenu (perte) lié aux produits dérivés dans les états du résultat global (perte).
- l) Les swaps sur taux d'intérêt et sur rendement total sont des ententes financières visant l'échange de flux monétaires à des intervalles précis dans le temps. Dans le cas d'un swap sur taux d'intérêt, les Fonds et leurs contreparties conviennent d'échanger un paiement à taux fixe contre un paiement à taux variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant nominal convenu. Les paiements périodiques reçus ou versés sont comptabilisés comme revenu (perte) lié aux produits dérivés dans les états du résultat global (perte). Dans le cas d'un swap sur rendement total, un ou plusieurs flux monétaires sont échangés en fonction du prix d'un actif de référence sous-jacent et d'un taux d'intérêt variable et il peut comprendre des engagements visant le versement d'intérêts en échange d'un rendement lié au marché. À titre de destinataires à la date d'échéance, les Fonds recevraient des paiements fondés sur tout rendement net positif et auraient à effectuer des versements en cas de rendement net négatif. À titre de payeurs à la date d'échéance, les Fonds auraient à effectuer des versements relativement à tout rendement net positif et recevraient des versements en cas de rendement net total négatif. Les contrats de swap sur taux d'intérêt et sur rendement total sont évalués à leur juste valeur à chaque date d'évaluation au moyen des cours de clôture indicatifs de la contrepartie. La variation de la juste valeur est comptabilisée comme variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des produits dérivés et lorsqu'un contrat est dénoué ou arrive à échéance, le gain ou la perte est comptabilisé comme revenu (perte) lié aux produits dérivés dans les états du résultat global (perte).
- m) Les Fonds sont tenus de distribuer le revenu net taxable et les gains en capital taxables gagnés pendant l'année, le cas échéant. Le revenu gagné par les Fonds est distribué aux porteurs de parts et ces distributions sont versées en trésorerie ou réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles des Fonds. Les distributions à payer aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à la norme IAS 32, les parts des Fonds sont classées dans les passifs financiers en raison de l'obligation contractuelle de distribuer en trésorerie, au gré du porteur de parts, le revenu net et les gains en capital.
- n) Comme les Fonds ont établi que chaque fonds répondait à la définition d'« entité d'investissement », ils évaluent leurs filiales, le cas échéant, à la JVRN. Les conditions suivantes permettent de tirer cette conclusion:
- Le principal objectif des Fonds consiste à obtenir des fonds de la part d'investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements.
 - L'objectif d'affaires des Fonds, qui a été directement communiqué aux investisseurs, consiste à investir uniquement pour réaliser une plus-value du capital et (ou) un revenu de placement.
-

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

- Le rendement de la quasi-totalité des placements est mesuré sur la base de la juste valeur.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers exige que la direction fasse appel à des jugements pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses prospectives. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds en vue de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie par le recours à des sources reconnues en matière de prix. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources sont des indications et peuvent ne pas être exécutoires. En l'absence de données de marché, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de leurs propres modèles, qui reposent habituellement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et revus périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés. Les modèles utilisés pour les titres de capitaux propres d'entités non cotées reposent principalement sur les multiples qui sont ajustés, s'il y a lieu, en raison de l'absence de négociabilité.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit, les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs des instruments financiers. Les Fonds considèrent comme des données observables les données du marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour régulièrement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir les notes annexes propres à chacun des Fonds pour connaître les informations qui leur sont propres.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si les Fonds ont pour but d'effectuer des placements évalués sur la base d'un rendement global aux fins de l'application de l'option de la juste valeur aux actifs financiers conformément à la norme IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des Fonds, la façon dont tous les instruments financiers sont gérés et la méthode d'évaluation de l'ensemble des placements sur la base de la juste valeur. Il a conclu que la JVRN conformément à la norme IFRS 9 fournit le classement et l'évaluation les plus appropriés des instruments financiers des Fonds.

Le portefeuille de placements du Fonds est géré et son rendement est évalué selon la juste valeur. Le Fonds met surtout l'accent sur les informations à la juste valeur et utilise celles-ci pour évaluer le rendement des actifs et pour prendre des décisions. Le Fonds n'a pas choisi de traiter irrévocablement les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVRN). Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds correspondent uniquement à du capital et à des intérêts. Ces titres ne sont pas détenus dans le but de dégager des flux de trésorerie contractuels ni dans ce but et dans celui de vendre ces titres. La perception de flux de trésorerie contractuels n'est qu'accessoire à la réalisation de l'objectif du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les investissements sont évalués à JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

5. PARTS RACHETABLES

Le capital des Fonds est représenté par les parts émises rachetables et sans valeur nominale. Les porteurs de parts ont droit aux distributions, le cas échéant, ainsi qu'au versement d'une part proportionnelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds, basée sur la valeur liquidative par part des Fonds à la date de rachat. Les Fonds ne sont soumis à aucune restriction ou exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, mises à part les exigences de souscription minimale pour le placement initial et les placements suivants. Les variations du capital sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à leurs stratégies de placement et à leurs politiques de gestion des risques, les Fonds s'emploient à investir les souscriptions reçues de façon appropriée tout en conservant suffisamment de liquidités pour être en mesure de régler les rachats.

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

Le 31 juillet 2020, le Fonds d'obligations américaines à haut rendement a lancé de nouvelles parts de catégorie FC et de catégorie FC(H). Le tableau suivant illustre les variations du nombre de parts pour les périodes closes les 30 juin 2021 et 2020:

	Solde – ouverture de la période		Parts émises durant la période		Parts rachetées durant la période		Parts réinvesties durant la période		Solde – fermeture de la période	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES										
Catégorie E	482 878	592 807	43 202	38 474	(55 699)	(79 858)	-	-	470 381	551 423
Catégorie F	196 816	237 602	22 695	13 410	(30 953)	(41 668)	-	-	188 558	209 344
Catégorie O	58 696 137	64 710 115	2 042 261	5 303 804	(16 902 294)	(9 097 285)	-	11	43 836 104	60 916 645
FONDS D' ACTIONS DE PETITES SOCIÉTÉS CANADIENNES										
Catégorie E	82 441	88 566	4 173	10 449	(11 801)	(7 983)	-	-	74 813	91 032
Catégorie F	69 373	93 320	5 772	9 128	(11 614)	(28 290)	-	-	63 531	74 158
Catégorie O	15 278 098	16 865 770	439 253	1 553 467	(4 801 563)	(2 000 334)	-	-	10 915 788	16 418 903
FONDS D' ACTIONS DE GRANDES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES										
Catégorie E	1 370 742	1 663 390	148 768	69 597	(164 423)	(246 163)	-	-	1 355 087	1 486 824
Catégorie E couverte	16 281	30 322	315	27	(4 012)	(11 518)	-	-	12 584	18 831
Catégorie F	876 966	1 082 678	90 076	32 650	(89 190)	(196 585)	-	-	877 852	918 743
Catégorie F couverte	70 396	243 044	283	3 043	(4 677)	(166 849)	-	-	66 002	79 238
Catégorie I	19	17	-	-	(19)	-	-	-	-	17
Catégorie O	78 051 369	88 043 836	5 423 725	5 134 757	(6 502 235)	(15 578 396)	-	41	76 972 859	77 600 238
Catégorie O couverte	1 840	1 512 999	206	447	(420)	(16 897)	-	-	1 626	1 496 549
FONDS D' ACTIONS DE PETITES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES										
Catégorie E	241 425	240 414	32 865	50 640	(34 053)	(40 242)	-	-	240 237	250 812
Catégorie E couverte	6 573	6 832	-	-	-	-	-	-	6 573	6 832
Catégorie F	95 441	131 840	7 311	24 558	(13 674)	(43 132)	-	-	89 078	113 266
Catégorie F couverte	29 538	11 380	387	25 100	(2 633)	(13)	-	-	27 292	36 467
Catégorie I	232	231	-	-	(232)	-	-	-	-	231
Catégorie O	17 224 254	16 882 462	1 134 640	2 548 749	(1 896 489)	(1 771 188)	-	4	16 462 405	17 660 027
Catégorie O couverte	-	4 285	-	-	-	(4 285)	-	-	-	-
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES										
Catégorie E	1 129 457	1 291 291	144 943	114 253	(144 245)	(160 485)	-	-	1 130 155	1 245 059
Catégorie F	703 749	955 118	31 437	70 549	(78 832)	(235 462)	-	-	656 354	790 205
Catégorie I	6 995	6 891	-	-	(6 995)	-	-	-	-	6 891
Catégorie O	98 015 385	103 005 524	8 183 940	9 956 211	(9 503 117)	(9 011 924)	-	35	96 696 208	103 949 846

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

	Solde – ouverture de la période		Parts émises durant la période		Parts rachetées durant la période		Parts réinvesties durant la période		Solde – fermeture de la période	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
FONDS D' ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS										
Catégorie E	483 471	497 100	89 998	59 341	(54 946)	(51 558)	-	-	518 523	504 883
Catégorie F	712 086	968 625	80 350	214 444	(141 180)	(181 719)	-	-	651 256	1 001 350
Catégorie I	965	908	-	-	(965)	-	-	-	-	908
Catégorie O	37 777 057	41 380 906	2 474 729	2 544 278	(3 849 596)	(4 253 058)	-	-	36 402 190	39 672 126
FONDS MONDIAL DE GESTION DE LA VOLATILITÉ										
Catégorie E	550 072	588 704	39 958	76 026	(131 401)	(80 569)	-	-	458 629	584 161
Catégorie F	160 068	149 794	50 123	57 259	(72 787)	(32 663)	-	-	137 404	174 390
Catégorie FC	811 804	826 173	11 284	138 337	(173 616)	(73 093)	-	-	649 472	891 417
Catégorie O	35 102 974	34 127 686	1 829 893	2 468 676	(3 712 792)	(1 746 032)	-	4	33 220 075	34 850 334
Catégorie S	-	687	-	-	-	(687)	-	-	-	-
FONDS CANADIEN À REVENU FIXE										
Catégorie E	1 102 279	1 143 572	194 845	43 175	(231 017)	(177 478)	6 150	7 194	1 072 257	1 016 463
Catégorie F	1 446 447	1 149 688	276 613	333 267	(290 634)	(236 727)	11 806	11 338	1 444 232	1 257 566
Catégorie O	146 873 664	158 298 727	17 804 400	11 948 133	(9 701 334)	(24 492 888)	1 792 913	1 988 028	156 769 643	147 742 000
FONDS D'OBLIGATIONS À LONG TERME										
Catégorie E	618	598	-	-	-	(82)	2	-	620	516
Catégorie F	30 533	20 706	2 646	15 540	(4 844)	(217)	168	-	28 503	36 029
Catégorie O	24 998 079	29 190 394	9 592 735	6 636 202	(25 028 261)	(9 070 071)	302 947	-	9 865 500	26 756 525
FONDS D'OBLIGATIONS NON FÉDÉRALES GARANTIES À LONG TERME										
Catégorie O	20 997 357	24 518 293	2 072 036	2 972 049	(7 560 527)	(5 042 589)	365 202	-	15 874 068	22 447 753
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL										
Catégorie E	159 016	144 561	29 987	12 075	(41 001)	(30 202)	-	-	148 002	126 434
Catégorie F	83 668	95 304	24 558	2 585	(17 592)	(19 154)	-	-	90 634	78 735
Catégorie O	19 981 485	23 760 975	2 022 881	1 399 515	(1 297 785)	(4 600 085)	-	9	20 706 581	20 560 414
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE										
Catégorie E	1 223 988	310 583	301 648	1 025 581	(639 017)	(392 440)	73	3 964	886 692	947 688
Catégorie F	32 475	10 253	64 672	33 870	(37 613)	(12 826)	2	126	59 536	31 423
Catégorie I	90 082	75 048	9 681	39 737	(1 504)	(13 256)	91	654	98 350	102 183
Catégorie O	7 687 795	7 530 436	2 213 194	3 387 865	(1 398 872)	(3 964 254)	3 056	69 585	8 505 173	7 023 632
FONDS INDICIEL DE FORTE CAPITALISATION AMÉRICAIN*										
Catégorie F	-	1 068	-	-	-	(1 068)	-	-	-	-
Catégorie O	2 888 415	2 546 985	1 915 097	989 258	(958 833)	(766 265)	583 008	-	4 427 687	2 769 978
Catégorie O couverte	7 583 747	7 068 039	3 853	356 412	(8 322 823)	(346 420)	937 276	-	202 053	7 078 031

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

	Solde – ouverture de la période		Parts émises durant la période		Parts rachetées durant la période		Parts réinvesties durant la période		Solde – fermeture de la période	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME										
Catégorie E	221 064	265 568	46 248	19 590	(35 582)	(34 092)	1 532	1 823	233 262	252 889
Catégorie F	186 647	215 902	65 009	1 951	(51 499)	(41 756)	1 760	1 626	201 917	177 723
Catégorie O	36 273 290	36 701 824	2 160 001	1 705 731	(3 117 651)	(2 977 156)	462 976	446 637	35 778 616	35 877 036
FONDS D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES À HAUT RENDEMENT										
Catégorie E	160 828	154 026	67 434	23 616	(48 391)	(22 663)	3 307	3 695	183 178	158 674
Catégorie E couverte	295 112	288 385	254 109	33 355	(57 011)	(47 353)	8 163	1 088	500 373	275 475
Catégorie F	627 413	467 996	258 131	99 209	(89 280)	(87 146)	14 392	12 975	810 656	493 034
Catégorie F couverte	1 090 502	513 651	555 076	461 214	(214 326)	(182 095)	13 370	10 561	1 444 622	803 331
Catégorie FC	3 883	-	-	-	(835)	-	52	-	3 100	-
Catégorie FC couverte	2 178	-	-	-	-	-	51	-	2 229	-
Catégorie O	1 571 510	2 656 233	118 992	9 564	(20 132)	(1 210 415)	33 307	41 289	1 703 677	1 496 671
Catégorie O couverte	47 043 309	45 764 015	2 825 495	2 556 211	(3 651 389)	(3 325 835)	1 242 212	340 002	47 459 627	45 334 393
FONDS PRUDENT DE REVENU MENSUEL										
Catégorie E	1 859 188	1 794 870	162 432	144 571	(227 179)	(131 208)	28 309	27 124	1 822 750	1 835 357
Catégorie F	92 996	46 161	628	38 146	(53 851)	(5 272)	1 189	964	40 962	79 999
Catégorie FC	647 270	129 125	516 546	172 304	(61 000)	(11 301)	15 413	3 136	1 118 229	293 264
Catégorie O	280 847	281 474	128 232	22 776	(42 716)	(24 213)	5 752	5 470	372 115	285 507
Catégorie S	46 669 566	49 399 018	2 345 341	1 663 903	(4 325 015)	(4 379 431)	826 739	876 419	45 516 631	47 559 909
FONDS ÉQUILIBRÉ DE REVENU MENSUEL										
Catégorie E	5 684 965	6 259 406	319 135	279 628	(389 315)	(660 999)	80 410	89 889	5 695 195	5 967 924
Catégorie F	82 242	124 623	12 468	2 405	(13 967)	(2 468)	1 372	2 106	82 115	126 666
Catégorie FC	3 106 776	3 355 890	100 456	126 311	(177 511)	(275 808)	43 972	58 360	3 073 693	3 264 753
Catégorie O	152 454	153 296	2 394	28 774	(24 620)	(8 337)	1 816	2 535	132 044	176 268
Catégorie S	4 359	4 130	69 552	-	(32 830)	-	444	113	41 525	4 243
FONDS D'INVESTISSEMENT À COURT TERME										
Catégorie E	51 833	51 487	-	-	-	-	-	325	51 833	51 812
Catégorie F	48 452	48 098	-	-	-	-	-	326	48 452	48 424
Catégorie O	359 031	443 165	13 981	9 447	(56 858)	(65 229)	2	3 730	316 156	391 113
FONDS DE REVENU 100										
Catégorie E	261 543	475 410	1 765	39 824	(56 197)	(59 619)	-	-	207 111	455 615
Catégorie F	67 130	77 035	64 289	-	(29 075)	(4 127)	-	-	102 344	72 908
Catégorie O	651 851	671 818	36 299	28 961	(184 096)	(68 560)	-	-	504 054	632 219
Catégorie R	115 152	122 576	27 242	87 527	(60 675)	(103 049)	-	-	81 719	107 054
Catégorie S	1 293 787	707 208	168 749	267 295	(217 002)	(119 793)	3	-	1 245 537	854 710

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

	Solde – ouverture de la période		Parts émises durant la période		Parts rachetées durant la période		Parts réinvesties durant la période		Solde – fermeture de la période	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
FONDS DE REVENU 20/80										
Catégorie E	1 384 859	1 690 259	43 336	23 236	(270 934)	(284 782)	-	-	1 157 261	1 428 713
Catégorie F	339 942	383 797	13 771	15 508	(36 919)	(88 798)	-	-	316 794	310 507
Catégorie FC	257 695	89 525	64 834	9 604	(14 198)	(5 469)	-	-	308 331	93 660
Catégorie I	1 002 186	1 052 851	71 703	87 955	(100 704)	(91 353)	1 927	2 007	975 112	1 051 460
Catégorie O	1 297 149	947 233	92 084	337 667	(284 619)	(194 691)	-	-	1 104 614	1 090 209
Catégorie R	344 269	302 394	85 344	100 544	(132 038)	(119 619)	-	-	297 575	283 319
Catégorie S	24 313 718	23 390 487	1 664 856	1 835 364	(2 232 194)	(2 014 880)	-	37	23 746 380	23 211 008
FONDS ÉQUILIBRÉ DE REVENUE										
Catégorie E	2 652 374	3 109 222	18 192	36 918	(174 076)	(314 161)	-	-	2 496 490	2 831 979
Catégorie F	592 241	606 644	4 113	104 614	(55 760)	(99 985)	-	-	540 594	611 273
Catégorie I	-	79 891	-	-	-	(79 891)	-	-	-	-
Catégorie O	1 045 603	1 388 895	15 720	104 932	(41 089)	(404 346)	-	-	1 020 234	1 089 481
Catégorie R	547 467	547 251	69 099	50 567	(72 924)	(75 376)	-	-	543 642	522 442
FONDS DE REVENU 40/60										
Catégorie E	5 104 486	6 369 024	61 769	170 193	(566 179)	(750 813)	-	257	4 600 076	5 788 661
Catégorie F	821 092	755 814	20 901	105 787	(68 951)	(76 990)	-	-	773 042	784 611
Catégorie FC	2 008 441	1 477 034	831 471	806 365	(297 623)	(257 906)	-	-	2 542 289	2 025 493
Catégorie I	508 659	534 334	47 194	49 730	(58 320)	(31 518)	981	1 025	498 514	553 571
Catégorie O	2 247 902	2 241 758	340 152	260 244	(397 125)	(218 035)	-	-	2 190 929	2 283 967
Catégorie R	1 100 196	943 533	68 764	131 803	(203 509)	(60 293)	-	-	965 451	1 015 043
Catégorie S	106 985 422	105 873 510	6 831 092	7 714 123	(14 090 719)	(7 355 917)	-	32	99 725 795	106 231 748
FONDS ÉQUILIBRÉ NEUTRE										
Catégorie E	5 258 936	6 205 844	63 961	73 747	(648 944)	(707 469)	-	-	4 673 953	5 572 122
Catégorie F	1 081 092	1 196 330	14 751	34 850	(58 639)	(117 186)	-	-	1 037 204	1 113 994
Catégorie O	1 725 782	1 557 812	64 646	104 256	(143 688)	(80 706)	14	-	1 646 754	1 581 362
Catégorie R	974 973	869 902	135 293	188 729	(125 605)	(132 671)	-	-	984 661	925 960
FONDS ÉQUILIBRÉ 60/40										
Catégorie E	14 830 908	17 135 559	452 634	555 494	(1 552 848)	(1 508 873)	-	-	13 730 694	16 182 180
Catégorie F	1 537 112	1 720 224	286 543	127 312	(212 026)	(313 553)	-	-	1 611 629	1 533 983
Catégorie FC	1 440 268	950 129	1 325 594	475 115	(189 627)	(128 728)	-	-	2 576 235	1 296 516
Catégorie I	1 004 860	996 709	55 496	79 434	(83 186)	(91 804)	1 871	1 978	979 041	986 317
Catégorie O	4 063 827	4 536 409	298 677	283 810	(441 669)	(705 609)	-	9	3 920 835	4 114 619
Catégorie R	8 354 456	7 867 319	805 223	866 322	(718 749)	(505 730)	-	-	8 440 930	8 227 911
Catégorie S	82 079 917	83 134 448	9 009 989	5 437 344	(7 023 113)	(6 060 902)	59	133	84 066 852	82 511 023
FONDS ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE										
Catégorie E	9 268 534	10 136 694	502 917	349 391	(577 463)	(1 148 434)	-	-	9 193 988	9 337 651
Catégorie F	852 966	1 079 503	23 081	55 824	(212 000)	(187 974)	-	-	664 047	947 353
Catégorie O	1 468 358	1 529 447	27 317	42 676	(109 821)	(86 381)	-	-	1 385 854	1 485 742

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

	Solde – ouverture de la période		Parts émises durant la période		Parts rachetées durant la période		Parts réinvesties durant la période		Solde – fermeture de la période	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Catégorie R	1 212 320	1 263 139	42 259	68 859	(96 085)	(81 467)	-	-	1 158 494	1 250 531
FONDS DE CROISSANCE 80/20										
Catégorie E	3 969 213	4 515 775	212 292	134 810	(419 897)	(425 938)	-	-	3 761 608	4 224 647
Catégorie F	555 464	666 500	23 164	6 050	(97 820)	(85 140)	-	-	480 808	587 410
Catégorie FC	291 301	294 715	128 845	92 772	(34 621)	(71 517)	-	-	385 525	315 970
Catégorie I	1 331 139	1 293 622	80 570	108 237	(111 913)	(84 852)	2 756	2 954	1 302 552	1 319 961
Catégorie O	2 277 818	2 354 280	184 222	252 945	(304 932)	(239 689)	-	-	2 157 108	2 367 536
Catégorie R	4 291 123	3 832 273	653 402	624 163	(334 449)	(368 239)	-	-	4 610 076	4 088 197
Catégorie S	27 145 028	26 208 678	3 897 050	2 994 477	(2 098 849)	(2 108 278)	310	67	28 943 539	27 094 944
FONDS DE CROISSANCE 100										
Catégorie E	2 210 553	2 564 218	128 471	121 013	(229 066)	(338 001)	-	-	2 109 958	2 347 230
Catégorie F	260 987	173 862	7 163	2 409	(77 023)	(9 753)	-	-	191 127	166 518
Catégorie FC	37 329	61 633	39 425	1 724	(12 313)	(24 072)	-	-	64 441	39 285
Catégorie I	775 078	732 645	52 915	77 121	(29 015)	(41 336)	1 975	2 104	800 953	770 534
Catégorie O	827 629	936 351	51 209	110 057	(149 332)	(109 670)	-	-	729 506	936 738
Catégorie R	2 481 266	2 213 427	544 576	596 119	(127 031)	(253 320)	-	-	2 898 811	2 556 226
Catégorie S	7 231 510	6 760 765	1 501 475	880 894	(737 663)	(500 885)	93	-	7 995 415	7 140 774
FONDS TOUT ACTIONS										
Catégorie E	674 525	822 392	12 408	36 495	(56 765)	(130 978)	-	-	630 168	727 909
Catégorie F	198 957	256 705	17 243	13 052	(23 632)	(69 085)	-	-	192 568	200 672
Catégorie O	386 028	359 211	3 409	82 459	(67 414)	(16 718)	-	-	322 023	424 952
Catégorie R	123 444	130 669	5 374	7 149	(14 713)	(14 490)	-	-	114 105	123 328

Les porteurs de parts d'un Fonds peuvent exiger, après en avoir avisé par écrit le gestionnaire, le paiement de la valeur liquidative d'une partie ou de la totalité de leurs parts de ce Fonds. Un tel avis doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour de l'évaluation au cours duquel les parts doivent être rachetées. Cet avis doit être irrévocable et la signature apposée doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en valeurs mobilières répondant aux critères du gestionnaire.

6. IMPÔT SUR LE REVENU

Chaque Fonds est ou a l'intention de devenir (voir la note 1) une fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Aucune provision pour impôts sur le revenu n'a été enregistrée dans les états financiers ci-joints et tous les revenus et gains en capital des Fonds pour l'année sont distribués aux porteurs de parts dans la mesure nécessaire pour réduire à zéro les impôts à payer en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Les retenues d'impôts sur les gains en capital d'un Fonds qui est une fiducie de fonds commun de placement sont généralement remboursables selon une formule reposant sur le nombre de parts du Fonds rachetées pendant l'année.

Au 31 décembre 2020, les Fonds suivants disposaient de reports prospectifs de pertes en capital non comptabilisés :

Fonds d'obligations à court terme

9 472 515 \$

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

Fonds d'actions internationales	91 172 946
Fonds d'obligations à rendement réel	4 922 262
Fonds mondial de gestion de la volatilité	12 838 529
Fonds de revenu 100	110 638
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	1 634 839
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	201 739

Ces pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment aux fins fiscales et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices à venir.

Au 31 décembre 2020, le Fonds ne disposait d'aucun report prospectif de pertes autres qu'en capital non comptabilisé pouvant permettre de réduire le revenu imposable futur.

7. FRAIS DE GESTION ET CHARGES

- a) Conformément aux modalités de la convention de fiducie régissant les Fonds, toutes les charges des Fonds autres que les honoraires du gestionnaire des Fonds relativement aux parts de catégories O, O couverte et R sont imputées aux Fonds, à l'exception des parts de catégorie F, pour lesquelles les charges d'exploitation sont payées hors des Fonds. Dans le cas des parts de catégorie R, chaque Fonds est responsable du paiement de l'équivalent de cinq points de base des charges d'exploitation qui sont attribuables à ces parts et le gestionnaire est responsable du solde de ces charges d'exploitation.
- b) Le gestionnaire peut convenir de réduire les frais de gestion pour certains porteurs de parts de catégorie I. Les Fonds versent alors à ces porteurs de parts des distributions individuelles, qui sont appelées « distributions de frais de gestion ». Le montant de ces distributions de frais de gestion à un porteur de parts est négociable entre le gestionnaire et le porteur de parts et dépend surtout du montant placé. Les remises de frais de gestion sont présentées à titre de distributions aux porteurs de parts et portées au crédit des frais de gestion.
- c) Pour les parts de catégories O et O couverte, les honoraires versés au gestionnaire pour la gestion des Fonds sont payables directement par les investisseurs en dehors des Fonds. Les honoraires du gestionnaire pour ses services de gestion font l'objet d'accords distincts conclus avec les porteurs de parts et varient en fonction de facteurs tels que la nature du Fonds concerné et le montant investi. Dans le cas des parts de catégorie R, la totalité des honoraires pour les services du gestionnaire est payée en vertu d'un accord de gestion distinct conclu avec l'entreprise qui est le promoteur des régimes collectifs de retraite et d'épargne auxquels participent les porteurs de parts de catégorie R. Pour toutes les autres catégories, les frais de gestion sont calculés sur la base de la valeur liquidative quotidienne de la catégorie et des pourcentages suivants :

	Catégorie E/ Catégorie E couverte	Catégorie F*/ Catégorie F couverte*	Catégorie FC/ Catégorie FC couverte	Catégorie I	Catégorie S
Fonds d'actions canadiennes	1,63 %	0,90 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	1,63 %	0,95 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	1,63 %	0,90 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	1,63 %	1,00 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions internationales	1,72 %	1,00 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions marchés émergents	1,99 %	1,15 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds mondial de gestion de la volatilité	1,68 %	0,95 %	0,65 %	s.o.	s.o.
Fonds canadien à revenu fixe	1,14 %	0,75 %	s.o.	s.o.	s.o.

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

	Catégorie E/ Catégorie E couverte	Catégorie F*/ Catégorie F couverte*	Catégorie FC/ Catégorie FC couverte	Catégorie I	Catégorie S
Fonds d'obligations à long terme	1,14 %	0,75 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations non fédérales garanties à long terme	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations à rendement réel	1,14 %	0,75 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de marché monétaire	0,50 %	0,60 %	s.o.	0,50 %	s.o.
Fonds indiciel de forte capitalisation américaine	1,30 %	0,60 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations à court terme	1,14 %	0,75 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations américaines à haut rendement	1,23 %	0,85 %	0,60 %	s.o.	s.o.
Fonds prudent de revenu mensuel	1,16 %	0,85 %	0,45 %	s.o.	1,41 %
Fonds équilibré de revenu mensuel	1,54 %	0,95 %	0,60 %	s.o.	1,50 %
Fonds d'investissement à court terme	0,50 %	0,60 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de revenu 100	1,01 %	0,85 %	s.o.	s.o.	1,10 %
Fonds de revenu 20/80	1,01 %	0,85 %	0,40 %	0,70 %	1,15 %
Fonds équilibré de revenu	1,16 %	0,90 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de revenu 40/60	1,41 %	0,90 %	0,45 %	0,70 %	1,35 %
Fonds équilibré neutre	1,54 %	0,90 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds équilibré 60/40	1,54 %	0,95 %	0,60 %	0,70 %	1,50 %
Fonds équilibré de croissance	1,63 %	1,00 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de croissance 80/20	1,63 %	1,00 %	0,65 %	0,75 %	1,56 %
Fonds de croissance 100	1,63 %	1,00 %	0,65 %	0,85 %	1,56 %
Fonds tout actions	1,63 %	1,00 %	s.o.	s.o.	s.o.

* Comprend la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH) applicables.

Pour les périodes closes les 30 juin 2021 et 2020, le gestionnaire a volontairement renoncé à certains honoraires ou absorbé certaines charges qui auraient autrement été payés par les Fonds. Le gestionnaire peut, à son gré et à tout moment, révoquer la renonciation à ces charges ou l'absorption de ces charges. Le montant visé par une renonciation, le cas échéant, est indiqué pour chaque Fonds dans les états du résultat global (perte).

Les frais de gestion à payer pour la période close le 30 juin 2021 et l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont indiqués ci-dessous. Ces sommes sont comprises à titre de charges à payer dans les états de la situation financière.

	30 juin 2021	31 décembre 2020
Fonds d'actions canadiennes	20 434	18 633
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	2 761	2 697
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	32 693	31 215
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	4 400	4 199
Fonds d'actions internationales	18 604	18 296
Fonds d'actions marchés émergents	10 905	10 844
Fonds mondial de gestion de la volatilité	23 357	27 133
Fonds canadien à revenu fixe	24 209	26 713
Fonds d'obligations à long terme	146	207
Fonds d'obligations à rendement réel	3 749	3 979

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

	30 juin 2021	31 décembre 2020
Fonds de marché monétaire	4 373	6 176
Fonds indiciel de forte capitalisation américaine	1	1
Fonds d'obligations à court terme	3 469	3 399
Fonds d'obligations américaines à haut rendement	27 415	20 923
Fonds prudent de revenu mensuel	491 771	513 561
Fonds équilibré de revenu mensuel	62 171	62 175
Fonds d'investissement à court terme	437	453
Fonds de revenu 100	8 204	9 053
Fonds de revenu 20/80	151 634	159 550
Fonds équilibré de revenu	17 853	19 159
Fonds de revenu 40/60	794 861	851 336
Fonds équilibré neutre	54 478	59 769
Fonds équilibré 60/40	1 275 059	1 221 571
Fonds équilibré de croissance	107 901	105 640
Fonds de croissance 80/20	392 733	354 316
Fonds de croissance 100	146 378	127 141
Fonds tout actions	9 767	9 646

d) Les frais payables relativement au comité d'examen indépendant (« CEI ») comprennent la rémunération versée à chacun de ses membres sous la forme d'une provision annuelle de 17 000 \$ US, la couverture d'assurance souscrite à leur égard, le remboursement des dépenses raisonnables et du temps de déplacement et les honoraires des conseillers externes éventuellement engagés par le comité. Le président du CEI reçoit une provision annuelle additionnelle de 2 500 \$ US. Ces frais sont répartis entre les Fonds d'une façon que celui-ci croit juste et raisonnable pour les Fonds.

8. ACCORDS DE PAIEMENT INDIRECT

Les frais de courtage payés sur les opérations sur titres peuvent inclure des « paiements indirects », correspondant à la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par le courtier. Bien que le gestionnaire s'efforce de déterminer la part de ces paiements dans les commissions versées sur les opérations, cette part est, dans certains cas, impossible à déterminer. Les montants des paiements indirects pour les périodes closes les 30 juin 2021 et 2020 sont indiqués ci-dessous:

	Accords de paiement indirect	
	2021	2020
	\$	\$
Fonds d'actions canadiennes	118 454	198 760
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	45 211	38 294
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	21 844	38 015
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	56 999	73 729
Fonds d'actions internationales	195 704	197 721
Fonds d'actions marchés émergents	170 336	24 765

9. RISQUES FINANCIERS

Dans le cours normal de leurs activités, les Fonds sont exposés à divers risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements détenus dans les Fonds varie tous les jours par suite des fluctuations des taux d'intérêt, de la conjoncture économique, des

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

marchés et des entreprises. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement des Fonds et du type de titres dans lequel les placements sont effectués.

Le programme global de gestion des risques des Fonds vise à réduire au minimum les effets négatifs potentiels des risques sur les résultats financiers des Fonds, tout en respectant les objectifs de placement des Fonds. Les pratiques de gestion des risques comprennent des mesures de contrôle de la conformité aux directives de placement. Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur les résultats des Fonds en faisant appel à des conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés qui supervisent régulièrement les positions des Fonds et les événements sur les marchés, puis diversifient les portefeuilles de placement en respectant les directives de placement.

Fonds de fonds

L'exposition d'un fonds de fonds aux risques financiers dépend de la composition de l'actif des fonds sous-jacents. Le gestionnaire attache une grande importance à la répartition globale des actifs du Fonds. Le gestionnaire établit pour le Fonds la répartition stratégique à long terme des actifs qu'il estime la meilleure pour la gestion des risques et de la volatilité en fonction des rendements potentiels à long terme. Pour obtenir des résultats uniformes pendant un cycle de marché typique, chaque fonds sous-jacent est diversifié par catégorie d'actifs, par région ou par capitalisation boursière.

Le processus de répartition des actifs fait intervenir des techniques exclusives d'optimisation de gestion de portefeuille reposant sur un cadre de l'actif et du passif et associant un portefeuille optimal à des risques et à des corrélations prévus pour obtenir un rendement attendu estimé pour chaque catégorie d'actif. Les pratiques de gestion des risques des Fonds comportent un examen quotidien des rapports analytiques sur les risques qui suivent l'évolution des placements pour s'assurer de la conformité avec la politique de rééquilibrage de chaque Fonds. L'objectif de la politique de rééquilibrage est de maintenir la composition stratégique de l'actif de chaque Fonds pendant les périodes de fluctuation du marché. Lorsque les placements d'un fonds sous-jacent s'écartent de plus de 2,5 % de sa composition stratégique à long terme, ils sont rééquilibrés pour redonner des surpondérations ou sous-pondérations relatives dans les limites établies par la politique de rééquilibrage.

Risque de change

Le risque de change représente le risque de variation de la valeur des placements par suite de la fluctuation des taux de change. Ce risque se présente lorsque des instruments financiers (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle des Fonds. Les catégories couvertes d'un Fonds auront généralement couvert leur exposition au risque de change, tandis que les catégories non couvertes ne l'auront généralement pas fait.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt influent sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt se présente lorsque les Fonds investissent dans des instruments financiers portant intérêt. Les Fonds sont exposés au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt varie en raison des changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient par suite de fluctuations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces fluctuations découlent de facteurs propres à un instrument financier ou à son émetteur ou de tous les facteurs influant sur la totalité des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le risque maximal découlant d'instruments financiers en position acheteur est déterminé par la juste valeur de l'instrument. Le risque maximal découlant des instruments financiers en position vendeur est illimité.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. Une importante concentration du risque de crédit se présente lorsqu'un fonds investit dans des instruments de créance ou des dérivés. La juste valeur tient compte de la solvabilité de l'émetteur et représente donc le risque de crédit maximal des Fonds.

Toutes les opérations effectuées par un fonds sur des titres cotés sont réglées à la livraison par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est minime, puisque la livraison des titres vendus n'a lieu que lorsque le courtier reçoit le

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

paiement connexe. Le paiement intervient lorsque les titres achetés sont reçus par le courtier. Si l'une des parties manque à ses obligations, l'opération n'est alors pas conclue.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que les Fonds ne soient pas en mesure de régler ou de remplir leurs obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque se présente principalement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie. Pour tous les Fonds, les parts sont émises et rachetées sur demande, à la valeur liquidative par part alors en vigueur, au gré du porteur de parts. Les Fonds investissent principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement liquidés. De plus, les Fonds conservent suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, les Fonds doivent maintenir au moins 90 % de leurs actifs dans des placements liquides. Cette pratique permet également au gestionnaire de gérer l'exposition des Fonds aux rachats de parts rachetables quotidiens en trésorerie. Tous les passifs d'un Fonds arriveront à échéance dans un an ou avant.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des placements dans une même catégorie, que ce soit sur le plan de la région, du type de produit, du secteur ou du type de contrepartie.

Voir les notes annexes propres à chacun des Fonds pour connaître les risques qui leur sont propres. On procède à une vérification lorsque le Fonds ne détient qu'un fonds sous-jacent.

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

SEI Investments Distribution Company (« SIDCO »), société affiliée au gestionnaire et courtier inscrit aux États-Unis, a fourni des services de courtage à certains des Fonds pendant les périodes closes les 30 juin 2021 et 2020. Ces services ont donné lieu au paiement direct ou indirect de commissions par les Fonds à SIDCO.

Les montants des commissions sont les suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Fonds d'actions de marchés émergents	-	25 680
Fonds d'actions internationales	47 627	-

11. PARTICIPATION DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

PLACEMENTS DANS DES FONDS SOUS-JACENTS

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Tous les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds investissent sont des entités structurées non consolidées.

Comme l'indique le prospectus simplifié des Fonds, chacun des Fonds de répartition d'actifs (collectivement, les « Fonds supérieurs ») investit dans des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire, tel qu'il est décrit à la note 1. Les investisseurs d'un Fonds supérieur n'ont aucun droit de propriété sur les titres des fonds sous-jacents. Lorsque le gestionnaire est le gestionnaire du Fonds supérieur et des fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds supérieur investit, il n'exercera pas les droits de vote rattachés aux titres des fonds sous-jacents. Le gestionnaire peut faire en sorte que les droits de vote rattachés à ces titres soient exercés par les investisseurs véritables du Fonds supérieur visé. Cependant, étant donné la complexité de la mise en œuvre d'une structure intermédiaire de vote et les coûts connexes, il est peu probable que des arrangements soient pris pour l'établissement d'une telle structure.

Étant donné que le gestionnaire gère les Fonds de répartition d'actifs et les fonds sous-jacents, les Fonds de répartition d'actifs ne paient ni frais d'acquisition ni frais de rachat à l'achat ou à la vente de parts des fonds sous-jacents. Les Fonds ne fournissent aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées et ils n'ont pas l'intention d'offrir de soutien financier ou autre forme de soutien. Les fonds sous-jacents financent leurs activités au moyen de l'émission de parts rachetables au gré du porteur

Notes annexes

PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN 2021 ET 2020 (NON AUDITÉ)

qui lui procurent une participation proportionnelle dans l'actif net du Fonds concerné. Chacun des Fonds détient des actions rachetables de chacun de ses fonds sous-jacents. La participation des Fonds dans chacun de leurs fonds sous-jacents, détenue sous la forme de parts rachetables, est comptabilisée à sa juste valeur à titre de placements dans les états de la situation financière (actifs financiers non dérivés), et représente la participation maximale des Fonds dans ces fonds sous-jacents. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements dans les états du résultat global.

Des renseignements supplémentaires concernant les intérêts des Fonds dans des fonds sous-jacents figurent dans les notes annexes propres à chacun des Fonds, le cas échéant.

TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

Certains Fonds investissent dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres titres adossés à des actifs. Les titres comprennent notamment des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles. Ces titres de créance et de capitaux propres peuvent comporter différents niveaux de subordination. Ils peuvent verser des distributions mensuelles constituées d'intérêts et de remboursement de capital.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de lots de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires des institutions d'épargne, des sociétés de prêts hypothécaires, des banques commerciales et autres. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment les prêts automobiles, les soldes de cartes de crédit, les prêts sur la valeur domiciliaire et les prêts étudiants.

Fonds canadien à revenu fixe

Au 30 juin 2021, la valeur comptable des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à d'autres actifs comptabilisée au poste « Placements (actifs financiers non dérivés) » dans l'état de la situation financière s'élevait à 13 959 719 \$ (31 décembre 2020 – 31 981 389 \$). Cette somme représente le risque maximal de perte à cette date.

La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à d'autres actifs est comptabilisée au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des produits dérivés » dans les états du résultat global (perte).

12. ACTIF NET PAR PART ET VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative de négociation par part et la valeur liquidative par part calculée conformément aux IFRS pour les Fonds.

13. RISQUE LIÉ AU MARCHÉ

Les événements de santé mondiaux et pandémies, tels que la COVID-19, ont la capacité d'affecter - rapidement, de manière drastique et substantielle les économies de nombreux pays et peuvent provoquer des perturbations qui ne peuvent pas nécessairement être prévues. La propagation de la COVID-19 dans le monde en 2020 a forcé un grand nombre de pays à imposer des mesures de distanciation sociale et des quarantaines et la fermeture des entreprises non essentielles et des services gouvernementaux. De plus, elle a entraîné une volatilité importante sur les marchés canadiens et internationaux, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement financier des Fonds. L'impact de la COVID-19 peut être à court terme ou peut durer pendant une période prolongée.

14. SUBSEQUENT EVENTS

Le 2 juillet 2021, le Fonds canadien à revenu fixe, le Fonds d'actions internationales et le Fonds d'actions de marchés émergents ont lancé la catégorie FC.
